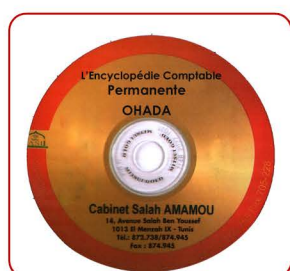


En 4 Versions



Papier



CD-Rom / DD



En ligne



Tablette

La Première Encyclopédie Comptable OHADA

La référence de l'entreprise et du professionnel

Auteur : M. Salah AMAMOU

Expert-comptable - Commissaire aux comptes

Membre de l'Ordre des Experts comptables de Paris/Ile-de-France

Membre de la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris

Membre de l'Ordre des Experts comptables et des commissaires aux comptes de Tunisie

Egalement auteur :

En Tunisie : Toute la collection du droit de l'entreprise tunisienne : 4 Encyclopédie du droit des affaires, du droit fiscal et droit de douane, du droit social, comptable.

En France : 1 série de 250 cas-types d'expertise comptable, 1 série de 250 cas-types de révision comptable et 1 série de 150 QCMs de déontologie de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes.

Ancien membre de jury mémoire d'expertise comptable en vue de l'obtention du diplôme d'Expertise comptable

Formateur aux 3 épreuves de l'examen final du diplôme d'expertise comptable.

Publications Cabinet Salah AMAMOU

14. Avenue Salah Ben Youssef Menzah 9 Tunis - Tunisie
102. Avenue des Champs Elysées 75008 Paris - France

Utilise :

- Les sources de référence et de documentation comptables OHADA, internationales (IASB) et étrangères, (France, USA, Canada,...) Pour illustrer les solutions comptables proposées,
- Les textes législatifs et réglementaires pour relier les solutions comptables proposées au contexte juridique (droit commercial et droit des sociétés) OHADA,
- L'expérience de plus de 40 ans du Cabinet CSA INTERNATIONAL (Paris-Tunis) en expertise comptable, audit des comptes et Consulting, dans des entreprises relevant de tous secteurs économiques (agricole, industriel, et services) pour identifier les difficultés comptables et proposer des solutions tenant compte de leur impact juridique et financier sur l'entreprise.
- La doctrine comptable de son auteur, Monsieur Salah Amamou - voir ci dessus son profil -

L'ENCYCLOPÉDIE COMPTABLE PERMANENTE OHADA PRÉSENTE ET COMMENTE

- Les difficultés comptables OHADA identifiées et leurs solutions,
- Les anomalies comptables conceptuelles relevées dans le SYSCOHADA et les traitements comptables à appliquer pour les pallier en vue de préserver la fiabilité et l'intelligibilité des comptes de l'entité,
- Les positions (doctrines) des instances comptables internationales (IASB, Directives de l'Union Européenne...) et, à défaut, étrangères (ANC française, FASB américain, ICCA canadien,...) sur les questions traitées dans l'encyclopédie,
- Les avantages et les inconvénients économiques, financiers, sociaux... des traitements comptables proposés.
- Les articulations juridiques avec les traitements comptables proposés.

Caractéristiques de l'encyclopédie

- 2400** Pages (21 x 27) de littérature comptable, et accessoirement juridiques, présentées en feuillets mobiles dans deux classeurs et sur CD-Rom.
- 1100** Cas pratiques comptables tirés de la vie quotidienne des plus importantes entreprises.
- 300** Exemples chiffrés pour illustrer les développements présentant des difficultés particulières.
- 500** Termes et expressions techniques utilisés dans le Manuel.
- 2000** Mots ou expressions renvoyant aux pages. Les normes des plus importantes instances de normalisation.

Elle est conçue et réalisée pour :

* les préparateurs de l'information comptable financière (unités comptables des entreprises, professionnels indépendants chargés de la tenue ou de l'assistance comptable, etc.) pour leur servir de guide permanent et de référence complète en vue de la résolution des problèmes comptables, il y trouveront pour chaque question traitée les solutions expressément recommandées par les instances comptables nationales ou internationales ou par des doctrines comptables étrangères et, à défaut de solutions expresses, les solutions proposées par l'auteur à partir des principes comptables généralement admis.

* les contrôleurs de l'information comptable financière (commissaires aux comptes, auditeurs externes ou internes, conseillers de la Cour des comptes, etc.) pour leur fournir une base sûre et complète d'évaluation des solutions comptables adoptées par les entreprises contrôlées en vue de se prononcer en connaissance de cause sur la fiabilité des comptes présentés par ces entreprises.

Méthodologie

Simplicité et clarté : L'Encyclopédie comptable OHADA c'est la comptabilité approfondie en toute simplicité. Elle utilise une terminologie simple pour une saisie claire et rapide. Pour les traitements comptables complexes, des algorithmes sont présentés pour une visualisation et donc une saisie plus rapide.

Approche alliant le conceptuel au pratique : L'approche adoptée dans l'Encyclopédie comptable OHADA est à la fois conceptuelle et pratique. Elle est conceptuelle dans la mesure où pour chaque rubrique comptable traitée, une première partie est consacrée à l'étude des principes et règles comptables de base régissant les différentes étapes d'imputation des transactions afférentes à la rubrique : entrée, réajustement, actualisation, inventaire et sortie. Dans chaque étape, la date et la valeur d'imputation des transactions sont examinées et des cas particuliers sont présentés et traités à la fin de chaque étude.

Elle est pratique dans la mesure où chaque rubrique étudiée sous son angle conceptuel est ensuite reprise pour être traitée, compte par compte, (numéros à deux chiffres) sous son angle pratique : objet, contenu, fonctionnement, tenue et présentation du compte au bilan ou au compte de résultat.

Approche globale alliant le comptable au juridique, au financier et à l'économique: Bien que l'Encyclopédie soit à prépondérance comptable, les aspects juridique, financier et économique des thèmes traités y occupe une place de choix. Chaque compte examiné sous son angle comptable est simultanément étudié sous ses angles juridique, financier et économique. Ainsi, en ce qui concerne par exemple l'aspect juridique, les dispositions juridiques OHADA régissant les transactions enregistrées dans chaque compte sont présentées et commentées et leurs incidences sur les comptes sont dégagées et traduites en comptabilité. Cette approche permet au lecteur de dépasser le cadre comptable pour avoir une vision globale les impacts juridique, financier et économique des faits comptables de l'entreprise, ce qui lui permettra de bien comprendre et interpréter les faits comptables et, mieux encore, prévenir les gestionnaires sur les conséquences juridiques, financières et/ou économiques de ces faits avant leur réalisation. Voici, à titre d'exemple, deux passages qui traduisent cette vision globale :

"Ce danger financier (impossibilité de financement) et aussi économique (perturbation de l'activité de l'entreprise) tenant à une contrainte comptable (on ne peut constater l'amortissement d'un bien ne figurant pas à l'actif de l'entreprise) s'appuyant sur une règle juridique (les biens concédés ou mis à disposition n'étant pas la propriété de l'entreprise utilisatrice) a été résolu..."

"Il s'agit d'un cas qui illustre bien l'impact, ici relativement important, de la comptabilité sur la gestion des entreprises : dans le dessein de manipuler les résultats l'on s'abstient de souscrire des polices d'assurance faisant ainsi courir à l'entreprise le risque de subir des pertes qui pourraient souvent mettre en danger la continuité de son exploitation."

Enfin, une approche incluant l'alerte des préparateurs des états financiers sur les discordances entre certaines règles comptables et les principes comptables énoncées dans le SYSCOHADA, et la nécessité voire l'obligation de déroger à ces règles en vue de préserver l'image fidèle des états financiers, objectif ultime de la comptabilité. Voici, à titre d'exemple, un passage de l'Encyclopédie comptable où cette dérogation s'impose :

"On rappellera que les préparateurs des états financiers sont dans l'obligation de déroger à une règle comptable déterminée lorsque cette règle ne s'accorde pas avec l'une des caractéristiques des états financiers, énoncées dans le cadre conceptuel comptable OHADA : intelligibilité, pertinence, vérifiabilité, etc... C'est le cas ici ..."

SOMMAIRE

Première Partie : Généralités comptables

Chapitre 1 : Définition et fonctions de la comptabilité

Chapitre 2 : Le cadre conceptuel comptable

Chapitre 3 : Les sources du droit comptable OHADA

Chapitre 4 : La normalisation comptable

Chapitre 5 : Le contrôle des comptes

Deuxième Partie : Etude générale des comptes

TITRE 1 : LES CAPITAUX PROPRES

I. ETUDE D'ENSEMBLE

Définition et conditions d'imputation des ressources aux comptes de capitaux propres

Entrée des ressources aux comptes de capitaux propres

Sortie des ressources imputées aux comptes de capitaux propres

II. ETUDES SPECIFIQUES

Le compte 10 Capital

Le compte 11 Réserves

Le compte 12 Report à nouveau

Le compte 13 Résultat de l'exercice

Le compte 14 Subventions d'investissements

TITRE 2 : LES PROVISIONS (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 3 : LES DETTES DE CREDIT (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 4 : LES DETTES DE CRÉDIT - BAIL ET CONTRATS ASSIMILÉS (Compte 17)

TITRE 5 : LES DETTES LIÉES À DES PARTICIPATIONS ET COMPTES DE LIAISON DES ETABLISSEMENTS ET SOCIÉTÉS EN PARTICIPATION (Compte 18)

TITRE 6 : LES CHARGES IMMOBILISÉES (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 7 : LES IMMOBILISATIONS (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 8 : LES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

TITRE 9 : LES AMORTISSEMENTS ET LES PROVISIONS

TITRE 10 : LES STOCKS (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 11 : LES COMPTES DE TIERS (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 12 : LES COMPTES FINANCIERS (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 13 : LES COMPTES DE CHARGES (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 14 : LES COMPTES DE PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES (selon la même subdivision que celle du Titre 1)

TITRE 15 : LES AUTRES CHARGES ET LES AUTRES PRODUITS (selon la même structure que celle du Titre 1)

TITRE 16 : LES ENGAGEMENTS HORS BILAN (selon la même structure que celle du Titre 1)

Troisième Partie : Etudes spéciales

Consolidation des comptes - Comptabilité des fusions, apports partiels d'actifs et scissions - Comptabilité des sociétés en participation - Comptabilité des affaires à la commission - Comptabilité des entreprises en liquidation - Responsabilité des dirigeants d'entreprise en matière comptable et des professionnels comptables indépendants - Organisation comptable des entreprises - Communication et publication des comptes des entreprises - Les utilisateurs de l'information comptable financière et les états financiers de l'entreprise - Comptabilité plurimonétaire - Groupement d'intérêt économique - Combinaison des comptes - Contraction (ou cumul des comptes).

En Version Papier



2 volumes de 2400 pages de littérature comptable, feuillets mobiles 21 x 27 cm, papier couché mat extra blanc, dans des classeurs avec mécanisme pour retrait et insertion de feuillets.

- * C'est le confort et le plaisir de lire sur support papier.
- * C'est moins de fatigue pour les yeux par rapport au numérique.
- * C'est de l'esthétique pour votre bibliothèque ornée par deux volumes imposants.
- * C'est la liberté de les prêter à d'autres personnes pour les consulter contrairement à la version numérique qui est strictement personnel.

En Version CD-Rom / Disque Dur



Dans cette version, vous recevrez :

- par email, vos paramètres après avoir communiqué votre code machine, qui vous permettront de télécharger et d'installer l'encyclopédie sur votre disque dur. La mise à jour se fera alors automatiquement et en temps réel par internet.
- par voie postale, un CD-Rom si vous souhaitez travailler sur votre lecteur CD-Rom. Dans ce cas la mise à jour se fera trimestriellement par envoi d'un nouveau CD-Rom.

En Version en ligne



L'avantage de cette version nomade est double :

- 1. Il n'est pas nécessaire d'installer l'Encyclopédie sur votre disque dur, vous en gagnerez alors de l'espace sur votre disque dur.*
- 2. Vous pourrez accéder à partir de n'importe quel terminal puisque l'encyclopédie est installée sur notre serveur. Vous n'êtes pas ainsi obligé d'avoir votre propre ordinateur pour consulter l'encyclopédie.*

En Version Tablette



- C'est la mobilité totale pour accéder aux encyclopédies en tous lieux et tous temps, même sans connexion internet.
- C'est avoir toute L'Encyclopédie comptable au bout du doigt,
- C'est utiliser une information mise à jour automatiquement en temps réel,
- C'est La consultation auditive mains (et yeux) libres,

Pour la mise à jour, à l'instar des versions CD/Disque dur et En ligne, la mise à jour de cette version est également en temps réel.